Boullay-les-troux

# Les brèves

Boullay plage

Mairie de BOULLAY-LES-TROUX

JUILLET - AOUT 2015

## Première édition de la Fête de la musique à Boullay-lès-Troux

La Commission Communication remercie les bénévoles de l'association « Troux en Live » qui ont organisé cette première édition du festival « Break en Troux », à l'occasion de la fête de la musique à Boullay-lès-Troux.

Ambiance, soleil, restauration et musique de qualité étaient au rendez-vous afin de satisfaire aux nombreux spectateurs venus de Boullay et d'ailleurs.

Rendez-vous au 21 juin 2016 !!

*Pour visualiser le diaporama de la première édition rendez-vous sur www.boullay-les-troux.fr*

## À vos agendas !

### JUILLET

**Conférence**
**« Les tourbillons océaniques et le climat »**
4 juillet 2015 á 10h00
Salle des fêtes de Boullay-lès-Troux

**Journée Portes Ouvertes Beach Tennis**
4 juillet 2015 toute la journée
Pré Hainault à Boullay-lès-Troux

**Beach Tennis Open 2015**
5 juillet 2015 toute la journée
Pré Hainault à Boullay-lès-Troux

### SEPTEMBRE

**Forum des associations 2015**
De 16 h 00 à 18 h à 00
Suivi d'un pot de l'amitié
Salle des Fêtes de Boullay-lès-Troux

**Journées du Patrimoine**
**19 et 20 septembre 2015**
Exposition d'une artiste, peintre, fresquiste, vitrail, Valérie GAUGEAC
Eglise de Boullay-lès-Troux

## Horaires d'été de la Mairie du samedi 27 juillet au samedi 15 août inclus

| | |
|---|---|
| Lundi | Fermée |
| Mardi | de 13 h 30 à 17 h 30 |
| Mercredi | de 9 h 00 à 12 h 00 |
| Jeudi | de 13 h 30 à 17 h 30 |
| Vendredi | Fermée |
| Samedi | Fermée |

En dehors de ces heures d'ouverture, vous pouvez joindre la Mairie par **téléphone au 01.60.12.12.33.**
En cas d'absence et durant la fermeture estivale, nous vous invitons à laisser un message sur le répondeur qui sera régulièrement relevé.
La mairie dispose également d'une **adresse e-mail :**

## Marathon de l'orthographe

Les élèves de CM1 et CE2 de l'école de Boullay sont arrivés 10e dans le marathon de l'orthographe organisé par l'Académie de Versailles.

Près de 3 000 élèves du département, répartis dans 143 classes de CE2, CM1 et CM2 ont participé à la deuxième édition de cette manifestation. Ils ont reçu leur récompense le mercredi 24 juin au château de Coudraies d'Etiolles.

Bravo les enfants

## Offres emplois

**Animateur (h/f)**
La Mairie de BOULLAY-LES-TROUX , recherche un animateur (Adjoint d'animation de 2ème classe) à mi-temps pour les animations périscolaires
**Ses missions :** L'agent, sous l'autorité d'un responsable, devra proposer, organiser et animer des ateliers en fonction du rythme des enfants et des temps périscolaires différents : Taps, Etude, Garderie, pause méridienne
L'agent fera partie d'une équipe qui selon les temps d'accueil sera pluridisciplinaire.
**Diplômes souhaités :**
BAC minimum , BAFA expérimenté, BPJEPS
*Permis B et véhicule indispensable*
**Poste à pourvoir le** : 01/09/2015

**Animateur (h/f)**
**remplacement congé maternité**
La Mairie de BOULLAY-LES-TROUX , recherche un animateur (Adjoint d'animation de 2ème classe) pour un remplacement congé maternité à temps non complet 30/35ème pour les animations périscolaires
**Ses missions :** L'agent, sous l'autorité d'un responsable, devra proposer, organiser et animer des ateliers en fonction du rythme des enfants et des temps périscolaires différents : Taps, Etude, Garderie, pause méridienne
L'agent fera partie d'une équipe qui selon les temps d'accueil sera pluridisciplinaire.
**Diplômes souhaités :**
BAC minimum , BAFA expérimenté, BPJEPS
*Permis B et véhicule indispensable*
**Poste à pourvoir le :** 25/08/2015
**Date de fin prévisionnelle (si l'agent ne demande pas de congé parental)** : 14/03/2016

## Rentrée scolaire année 2015/2016

**Dossier d'inscription pour les activités périscolaires, la cantine, garderie et étude surveillée**

La mairie a fait parvenir aux parents d'élèves un dossier comportant les pièces suivantes :

- le **nouveau règlement** relatif à la restauration et aux accueils périscolaires ;
- une fiche d'inscription restauration, accueils périscolaires comportant le choix de "formule" et TAPS ;
- un exemplaire de formulaire pour les inscriptions occasionnelles au restaurant scolaire ;
- une fiche de renseignements médicaux et personnes à contacter en cas d'urgence ;
- une fiche d'autorisation « Droit à l'image ».

Après avoir pris connaissance du nouveau règlement intérieur et des fiches d'inscription et de renseignements, merci de bien vouloir déposer l'ensemble des documents dûment complétés, en mairie.

**La date limite de dépôt est fixée au 11 juillet 2015.**

**Nous vous demandons de bien vouloir respecter cette date limite pour une meilleure anticipation des inscriptions et des moyens nécessaires à mettre en place pour la rentrée 2015/2016.**

Vous pouvez télécharger le règlement et les fiches sur le site internet de la commune www.Boullay-les-Troux.fr dans la rubrique Enfance et Jeunesse

## Opération tranquillité vacances

**Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !**

L'opération Tranquillité vacances permet aux usagers de faire surveiller leur maison ou commerce par les forces de l'ordre.
Si vous vous absentez pour une période prolongée, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

**Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de la gendarmerie de Limours afin d'attirer spécialement la vigilance des ses patrouilles. Formulaire disponible en mairie ou à télécharger sur le site internet de la commune www.boullay-les-troux**

**Quelques conseils :**
- Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures
- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...).

Demandez conseils à un professionnel.
- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés
- Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boite à lettres, dans le pot de fleurs...

Confiez les plutôt à une personne de confiance.
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

## Modification des horaires d'ouverture au public des services de la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Essonne

A compter du 1er juillet 2015, tous les centres des finances publiques du département seront fermés au public les mardi après-midi et jeudi après-midi. Les horaires d'ouverture aux usagers de ces centres resteront inchangés les autres jours de la semaine.
DDFIP- 27 rue des mazières à Evry - Tél. : 01.69.13.26.40 - EMAIL : ddfip91@dgfip.finances.gouv.fr

## Plan Canicule

Suite au déclenchement du niveau 1 de veille sanitaire du Plan National Canicule 2015 par Monsieur le Préfet de l'Essonne, le Centre Communal d'Action Sociale est chargé d'informer les populations directement concernées.
Il s'agit des personnes de plus de 65 ans, des personnes handicapées, isolées, ou souffrant de pathologies les rendant plus fragiles.
Comme chaque année, par mesure de précaution, les personnes qui le souhaitent sont invitées à se signaler auprès du Centre Communal d'Action Sociale à la Mairie.
Plus d'infos sur notre site internet Rubrique Vie pratique / Séniors
http://www.boullay-les-troux

**Lors d'une canicule, préconisations :**
Augmentez votre consommation d'eau quotidienne par prise régulière, même en l'absence de sensation de soif. Evitez café, thé et sodas.
Privilégiez les aliments riches en eau tels que fruits, légumes et laitages. Si votre appétit diminue, fractionnez votre alimentation.

Mouillez-vous le corps et le visage plusieurs fois dans la journée (Brumisateurs®, douches, gant de toilette, etc.).
Évitez de sortir aux heures les plus chaudes de la journée. Ne laissez pas la chaleur entrer à domicile, fermez volets et fenêtres en journée, ouvrez-les la nuit. Il est recommandé de passer au moins 2 à 3h/jour dans un endroit frais ou climatisé

Demandez conseil à votre médecin ou pharmacien pour la conservation et l'utilisation de vos médicaments en cas de fortes chaleurs.
Souciez-vous des personnes de votre entourage susceptibles de subir les fortes chaleurs.
Pour plus d'informations consultez le site http://www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes.html

La plateforme téléphonique Canicule info service vous informe au **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe), du lundi au samedi de 08 h à 20 h.
Elle est activée dès le premier épisode de chaleur.

**La canicule, les symptômes de la déshydrataion et du coup de chaleur :**
crampes musculaires, étourdissements, faiblesse, grande fatigue, vertiges, maux de tête
insomnie inhabituelle, peau chaude rouge et sèche, maux de tête, nausées, vomissements
Somnolences, confusion, convulsions et perte de connaissance.
**Si vous avez un des ces symptômes n'attendez-pas : Appelez votre médecin traitant ou le 15**

## Noyades : le danger de l'été

En mer, en rivière, en lac ou en piscine, la saison estivale est souvent synonyme d'activités nautiques. Pour que la baignade reste un moment de détente et de loisirs, l'important est de rester prudent.
A l'approche de l'été, quels réflexes adopter pour que le plaisir de la baignade ne tourne pas au drame ? Quelles précautions prendre pour se baigner en sécurité ?
Pour que chacun profite au mieux de l'été et des plaisirs aquatiques, l'Inpes propose une brochure « Mode d'emploi de la baignade », téléchargeable sur www.inpes.sante.fr.
Des conseils concernant particulièrement les piscines sont en ligne sur www.prevention-maison.fr.

## Recours contre tiers : le bon réflexe pour une juste réparation du préjudice subi

**Dans la vie quotidienne, vous pouvez être victime d'un accident causé par une autre personne et générant des dépenses de santé. Le bon réflexe est de prévenir votre Caisse d'Assurance Maladie afin qu'elle puisse se retourner vers le responsable de l'accident ou sa compagnie d'assurance.**

Cette intervention, appelée recours contre tiers, permet à l'Assurance Maladie de récupérer auprès de l'assureur de la personne responsable de l'accident le coût des dépenses médicales versées pour le compte de la victime. Cette démarche ne change rien pour la victime, qui continue d'être normalement remboursée par sa CPAM.
Alors si vous êtes victime d'un accident causé par un tiers, vous devez le signaler aux professionnels de santé rencontrés suite à cet incident et faire une déclaration auprès de votre CPAM.

**Comment faire ?**
Vous devez signaler cet accident à la CPAM de l'Essonne le plus rapidement possible, idéalement dans un délai de 15 jours.

**Plusieurs possibilités pour déclarer votre accident**
**Le plus simple** en remplissant le formulaire en ligne sur le site ameli.fr
**Par courriel** depuis votre compte ameli ou à l'adresse mail : rct@cpam-evry.cnamts.fr
**Par téléphone au 3646** (coût d'un appel local depuis un poste fixe).
**Par courrier :** sur papier libre, directement à votre caisse d'assurance maladie, en mentionnant votre numéro de sécurité sociale à l'adresse suivante : Caisse d'Assurance Maladie de l'Essonne
Service Recours Contre Tiers
Boulevard François Mitterrand
91039 Evry Cedex

mon parcours d'assuré
ON VOUS A BLESSÉ ?
JE LE DÉCLARE SOUS 15 JOURS
À L'ASSURANCE MALADIE
Déclarez le en ligne sur www.ameli.fr
Par courriel depuis votre compte ameli
En ligne sur www.ameli.fr
3646
L'Assurance Maladie

## MonPharmacien, pour localiser la pharmacie la plus proche, 24h/24 et 7j/7, en Ile-de-France

L'Agence Régionale de Santé et l'Union Régionale des Professionnels de Santé Pharmaciens Ile-de-France lancent MonPharmacien, un dispositif d'information gratuit sur la permanence des soins en pharmacie.
Grâce à une application mobile et à un site Internet monpharmacien-idf.fr tout Francilien peut désormais trouver, quels que soient l'heure et le jour, la pharmacie accessible la plus proche.

## Journée Portes Ouvertes Beach Tennis 04 juillet 2015

Seul(e), en famille ou entre amis, venez découvrir le beach tennis ! Toute la journée, les trois courts du Pré Hainault et toute l'équipe de la Beach Tennis Association sont à votre disposition pour vous présenter cette nouvelle pratique de la Fédération Française de Tennis...

## Beach Tennis Open 2015 - 05 juillet 2015

Premier tournoi beach tennis, homologué FFT, de la Beach Tennis Association. *** Formules multi-chances double dames et double messieurs.
*** Réservé aux licenciés FFT - bulletin d'inscription sur www.beachtennisassociation.fr
Ambiance garantie - Restauration sur place

## Kermesse et Soirée Méditerranéenne du 27 juin 2015

Comme chaque année, en cette fin juin, la kermesse était l'occasion pour les enfants de se retrouver et de faire la fête, accompagnés le plus souvent de leurs parents, frères, sœurs ou grands parents.

Il faut dire que cette belle journée avait déjà un avant goût de vacances avec cette année, un grand soleil, du pop corn et des sucettes, et surtout les incontournables pistolets à eau qui laissaient à penser en fin de journée que tout le monde était allé se baigner !

Trois nouveaux stands avaient été achetés, deux jeux d'adresse, le pousse roule et le lanceur de tac, ainsi qu'un mémo animaux afin de compléter les stands traditionnels pour le plus grand plaisir des participants.

La tombola était aussi orientée vacances avec une plancha, une jolie piscine, une glacière électrique et une quarantaine de lots divers et variés.

La transition était alors facile à faire avec notre soirée « **buffet de la méditerranée.** ».

Le beau temps avait permis d'installer les tables dehors, et après l'apéritif, les mezze, préparés par l'équipe ont ravi tous les palais par leurs saveurs du sud : houmous, caviar d'aubergine, tatziki, tapenade, taboulé libanais et traditionnel., tarama. Les filets de poulet marinés accompagnés de salades composées, fleuraient bon le romarin et le paprika avant un dessert, composé de glace maison à la pistache et congolais.

Le quizz a permis aux convives de tester leur culture et à l'équipe de Boullay Folies de rendre hommage à Amélie et Emmanuel Kowalski et à leurs enfants, fidèles supporters des animations de l'association qui quittent le village pour investir la Bretagne pour leur plus grand bonheur.
La piste de danse a permis d'éliminer les calories en trop, et certains en avaient à éliminer, puisque la soirée s'est terminée aux alentours de 3 heures du matin.

Au plaisir de vous retrouver, nous vous souhaitons un très bel été.

L'équipe de Boullay Folies

# Concert de harpe celtique dans l'Eglise de Boullay-lès-Troux

L'A.S.E.B.E. organisait un concert de harpe celtique le samedi 13 juin 2015 au profit de la rénovation des objets de culte de l'église de Boullay-lès-Troux.

Au programme, deux musiciens de grande qualité. **Yvon LE QUELLEC**, harpiste accompagné de **Nicolas JACOTIN**, violoniste.

Yvon LE QUELLEC, ayant ses racines dans les Côtes d'Armor, partage son temps entre la Bretagne et notre région, en donnant de nombreux concerts.

Un public de boullaysiens et d'habitants d'autres communes, très nombreux, remplissait l'église et nous remercions tous les présents et Monsieur VIGOT, maire de Boullay.

Compte tenu du succès de ce concert et du précédent, nous envisageons d'autres manifestations culturelles.

Le patrimoine est précieux, conservons-le et faisons le vivre !

A tous, merci !
Christian FAURE, Président de l'A.S.E.B.E

## Forum des associations

Cette année le Forum des associations aura lieu le samedi 5 septembre 2015 de 16h00 à 18h00. Ce forum sera suivi d'un pot de l'amitié .

## Journées du Patrimoine
19 et 20 septembre 2015

Les journées du 14 et 15 septembre 2013 avaient été l'occasion de fêter la 30ème édition des journées du patrimoine dans notre pays.
Les Français avaient été nombreux à PARIS et dans toute la France, ainsi qu'à BOULLAY (350 visiteurs) à s'intéresser à leur patrimoine qu'il soit privé ou public.

Pour les journées du Patrimoine 2015 l'A.S.E.B.E. invite, **une artiste, peintre, fresquiste, vitrail, Valérie GAUGEAC** dans l'église de Boullay-lès-Troux, de 9h 30 à 12h et de 14h à 17h

Une exposition toute en « délicatesse, raffinement et préciosité (qui) s'exprime dans des hybridations florales, végétales, animales »

*extraits d'articles de presse :*
*« Le jardin de l'imaginaire, le rêve »*
*« sa peinture révèle le sacré par l'art »,*
*« ses sanguines (…) sont des envolées poétiques pleines de tendresse »*
*« Un talent fou, une sensibilité à fleur de peau », « des œuvres qui évoquent l'ouverture, l'optimisme et l'infini »*

Alors retrouvons notre enfance avec sa vision de l'enchantement, de la fantaisie, de l'émerveillement !

***Bulletin municipal – Juillet 2015*** **:**
**Directeur de la publication** : Alain Vigot
**Ont participé** : Martha Fillastre, Christine Jorda, Véronique Samson, Hugues Rousseau, Françoise Viaud
**Impression et Brochage** : CCPL – Juillet 2015